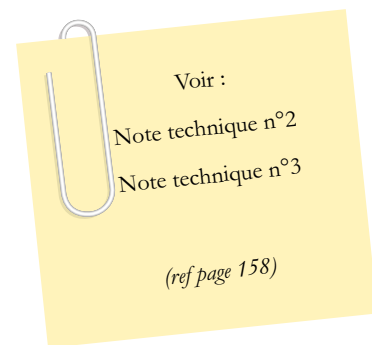


Restaurer d'urgence les milieux particulièrement dégradés

Renforcer la gestion locale et concertée

Développer une stratégie globale de lutte contre l'eutrophisation à l'échelle de chaque bassin prioritaire



SYNTHÈSE PANORAMIQUE

4

L'eutrophisation, sous ses différentes formes, reste un problème d'actualité sur une large partie du bassin. La complexité des causes et phénomènes en jeu rend difficile l'édiction de règles générales et uniformes de lutte. Il existe toutefois un lien évident entre proliférations végétales et excès d'éléments nutritifs, et la réduction de ces derniers est dans tous les cas nécessaire, à défaut d'être toujours suffisante, le phénomène pouvant être considérablement exacerbé par des perturbations physiques (prélèvements ou dérivations, modifications des écoulements et de la morphologie du lit...).

Vis-à-vis du phosphore, reconnu comme principal facteur de maîtrise, les seuils de concentration visés par le SDAGE sont à considérer comme objectifs minima en deçà desquels aucune amélioration n'est envisageable. On note, même si on est en règle générale encore loin des objectifs, une diminution nette des teneurs en phosphates liée :

- à la baisse depuis plusieurs années des émissions de phosphore par les particuliers, du fait de la mise sur le marché de lessives textiles sans phosphates (remplacement par les zéolithes) ; en revanche, les produits lave-vaisselle, notamment dans leurs présentations nouvelles en pastilles, en contiennent beaucoup.

- à l'effort des collectivités en matière d'assainissement (amélioration des transferts d'eaux usées vers les stations, déphosphatation) ; la marge de progrès est toutefois encore importante, compte tenu des équipements encore nécessaires pour respecter les normes européennes et les exigences minimales du SDAGE.

La situation et l'évolution au regard des autres apports, industriels et artisanaux d'une part, présumés modestes et ponctuels, et agricoles d'autre part, restent à définir. L'accent doit être mis en priorité sur les rejets d'élevages, qui sur certains bassins prioritaires, ont un impact relativement important.

Par ailleurs, et en parallèle avec cette question du phosphore, le suivi de l'évolution des nitrates et une meilleure appréciation de leur impact sur l'eutrophisation s'imposent.

Les opérations de lutte contre l'eutrophisation engagées localement au travers de SAGE et de contrats de milieux contribuent à une meilleure sensibilisation à ce problème et à la consolidation des stratégies d'action. Les suivis dont elles font l'objet permettent de vérifier la pertinence et le caractère suffisant ou non des actions réalisées. Les premiers retours d'expériences autorisent un certain optimisme.

Sur les plans d'eau, les actions, pour certaines engagées depuis plusieurs décennies, portent aujourd'hui leur fruit, même si des problèmes aigus subsistent, en particulier sur les petites retenues et les étangs littoraux.

Pour les cours d'eau, le bilan reste encore en demi-teinte. La réduction du phosphore a des effets plus rapides sur les végétaux planctoniques que sur les végétaux fixés, physiologiquement plus complexes, capables de s'adapter à des situations de déficit nutritionnel temporaire, et présentant de ce fait des réponses plus nuancées et moins directes. Des améliorations sensibles sont observées sur le Doubs aval (diminution de la teneur en chlorophylle), la Vallière et la Savoureuse en Franche-Comté (réduction du recouvrement végétal) et sur la Bouzaize en Bourgogne (diversification des espèces et évolution vers des types floristiques de meilleure qualité). Elles sont encore attendues sur d'autres secteurs (Doubs amont, Norges en Bourgogne).

Les connaissances acquises et consolidées par ces suivis, conduisent à insister sur les objectifs nécessairement ambitieux à afficher dans les programmes de lutte contre l'eutrophisation des bassins sensibles, qu'il s'agisse :

- de la réduction des apports en phosphore domestique, passant par le rendement d'épuration des STEP, la maîtrise des raccordements et des pertes de réseaux, et la sensibilisation pour l'utilisation de produits ménagers sans phosphates,
- de la réduction des autres apports, et en priorité des élevages,
- des actions de renaturation qui, par leurs effets de rééquilibrage biologique et de régulation des facteurs naturels (température, éclairage...), contribuent largement à la réussite des programmes. Le Drugeon (25) et l'Ouche (21) où des améliorations significatives sont observées alors que la teneur en phosphate demeure élevée, en sont l'illustration.